

Comment l'industrie du tabac nous enfume

Texte:
**Pauline
Zecchinon**

Entre lobbying agressif et marketing sauvage, les cigarettiers ne reculent toujours devant rien. Ils ont perdu quelques batailles, notamment depuis l'arrivée de l'e-cigarette, mais pas la guerre contre la santé publique ou, même, l'environnement.

Toutes les six secondes, une personne meurt d'une maladie liée au tabac. Dix fois par minute, les multinationales du tabac engrangent 100.000 euros de chiffre d'affaires. Pourtant, le nombre de fumeurs diminue et les mesures anti-tabac se multiplient. Mais Big Tobacco est décidément trop fort. On lui met des bâtons dans les roues et il semble se porter comme un charme. Ses plans d'attaques sont rodés et les batailles menées contre les pouvoirs publics sont nombreuses depuis que ceux-ci leur ont déclaré la guerre. D'un côté, des millions de vies à sauver. De l'autre, des milliards d'euros à gagner. Cigarettiers, pouvoirs publics et ONG luttent depuis des années. Qui va l'emporter? →

→ Le terrain de jeu est mondial, aussi bien sur le plan de la production que de la consommation. Alors, si certains marchés occidentaux sont devenus plus difficiles à convaincre à cause des réglementations et contrôles, d'autres, en Amérique du Sud ou en Asie par exemple, restent extrêmement lucratifs. Les coûts de fabrication sont faibles, la production est délocalisée, la main-d'œuvre bon marché. Et puis le tabac, c'est le produit de rêve pour toute industrie. Une fois que le client y goutte, il y reste fidèle et ne peut plus s'en défaire. Enfin, jusqu'à ce qu'il meure prématurément. Ça, c'est le revers de la médaille.

Mais pour renouveler la clientèle, Philip Morris, British American Tobacco et C^e ont développé de nombreuses tactiques. La plus évidente, d'abord. L'argent appelle le pouvoir. Et de l'argent, l'industrie du tabac en a un paquet. "Elle investit énormément dans les relations publi-

ques et le lobbying, explique Anca Tomas Friedlander, directrice de la communication et de relations internationales pour la Smoke Free Partnership (une coalition d'ONG anti-tabac agissant au niveau de l'Union européenne). Après avoir longuement nié les effets néfastes du tabac sur la santé, elle a enfin accepté que cette bataille-là était perdue. Elle se focalise alors sur d'autres secteurs, notamment économiques."

Perdre de l'argent

Prenons un paquet de cigarettes vendu à 6 euros. Sur ce montant, 4,5 euros atterrissent dans les poches de l'État. En 2017, le montant des accises s'est élevé à 2,25 milliards d'euros. C'est trois fois plus que les recettes des taxes sur l'alcool et les sodas confondues. Indubitablement, l'industrie du tabac est un grand contributeur aux finances de l'État. Et elle aime beaucoup le lui rappeler. "Plus de 75 % du prix que paie le consommateur va au Trésor. Cela n'est comparable à aucun autre produit de consommation", peut-on lire sur le site internet de Cimabel, la fédération belgo-luxembourgeoise des fabricants de cigarettes. Inciter les citoyens à ne plus fumer, c'est perdre de l'argent, monsieur le ministre. Seulement voilà, pour les

défenseurs de la lutte anti-tabac, on en perd encore plus à cause de ces mêmes fumeurs. Les coûts sociaux liés au tabac sont énormes. 13,5 milliards d'euros seraient perdus chaque année lorsque l'on additionne les frais médicaux, les pertes de productivité, la mortalité prématurée, la pollution engendrée... Mais, manifestement, dans un agenda strictement budgétaire, deux milliards à court terme pèsent plus lourd que treize à long terme.

Pose clope

Les fabricants de tabac sont également très forts dans la gestion de leur image de bon patron. "Ils mettent un point d'honneur à avoir de très bonnes conditions d'emplois. D'ailleurs, ils reçoivent beaucoup de prix du meilleur employeur, année après année", constate Anca Tomas Friedlander. En effet, les trois grosses multinationales Philip Morris, British American Tobacco et Japan tobacco international ont reçu, rien qu'en 2018, le label de meilleur employeur dans une cinquantaine de pays, dont la Belgique. "Ils s'en servent pour améliorer leur image et en profitent pour exagérer leurs chiffres d'emplois. En réalité, il y a peu d'employés en Europe, mais ils ajoutent des chiffres dans toutes les chaînes de productions, comptant même les familles entières. Évidemment, ce sont de vraies personnes avec de vrais emplois qui dépendent de cet argent. Mais l'industrie se sert d'eux pour jus-

tifier son existence a priori inutile." Les derniers chiffres de l'Union européenne, datant de 2006, évoquent 300 entreprises employant 64.000 travailleurs, ce qui équivaut à 1,4 % de la main-d'œuvre des industries agroalimentaires.

Fins stratèges, les fabricants de tabac mènent aussi la bataille par fronts interposés. "Ils organisent des groupes d'influence défendant par exemple les ruralistes et les petits libraires, qui luttent contre l'introduction du paquet neutre en disant que ça va tuer leurs affaires. Ils tiennent leurs arguments directement des industries." Cela s'est vu en 2013, alors que l'Union européenne était en passe de voter une directive sur les produits du tabac visant à limiter leur vente et leur commercialisation dans ses pays membres, des centaines de ruralistes sont descendus manifester dans les rues de Bruxelles. Une grande opération menée "sous les radars". Plus récemment, cette influence par procuration, modernisée, a surfé sur la vague Instagram. Le *New York Times* a révélé fin août que plusieurs grandes marques ont passé des contrats - secrets - avec des influenceurs connus postant des photos d'eux, clope au bec, paquet de cigarette bien en vue et hashtags révélateurs, rémunération à l'appui. Le tout en toute illégalité, bien sûr, puisqu'il est interdit aux cigarettiers toute forme de promotion de leur marque, surtout auprès des jeunes. Voilà pour la partie "cachée". Mais le lobbying de l'industrie du tabac se fait aussi au grand jour, complètement assumé cette fois. Et pour ça, elle sort l'artillerie lourde. "À Bruxelles, trois lobbyistes travaillent pour la santé et donc la lutte contre le tabagisme, contre une centaine pour les fabricants de tabac. Les forces en présence sont très déséquilibrées, nous apprend le Dr Anne Boucquiau, manager de l'équipe des experts et porte-parole de la Fondation contre le cancer. C'est le pot de terre et le pot de fer."

Fake news

L'UE révèle en effet que sur 2015-2016, l'industrie du tabac a déclaré des dépenses combinées comprises entre 8 et 10 millions d'euros par an en représentation des intérêts. "Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg, complète Anca Tomas Friedlander. On estime que des sommes dix fois supérieures sont dépensées dans des cabinets d'avocats". Leur objectif: empêcher ou minimiser les législations en leur défaveur. Pour ça, les lobbyistes exercent leur activité d'influence aussi bien au niveau national qu'international. Conférences, →

**22 % des Belges fument.
Or une augmentation de
10 % des taxes diminuerait
la consommation de 4 %.**

→ contacts ciblés sur les officiels et preneurs de décisions, organisation d'événements, dîners ou campagnes médiatiques... Stratégie payante; la plupart du temps, cela fonctionne. *"On sait que, en général, les preneurs de décisions ne se sentent pas très bien vis-à-vis de l'industrie du tabac. Mais quand il s'agit de prendre la mesure, cela ne se traduit pas par un rejet du lobby. Il y a un clivage entre perception et action."*

Pour contre-attaquer, des ONG et des associations comme la Smoke Free Partnership ou la Fondation contre le cancer travaillent à dénoncer les faux arguments, monter des dossiers et faire avancer les projets de lois. *"Étant donné le monstre financier auquel nous avons affaire, nous nous associons pour avoir plus de force. Chaque mesure en faveur de la lutte anti-tabac a été difficile à faire passer. Il y a toujours ce jeu de fausses informations données par les lobbyistes qui font hésiter à adopter la mesure ou demandent une contre-mesure longue à obtenir,"* raconte le Dr Anne Boucquiau. En Belgique, elles ont déjà à leur actif quelques grandes victoires comme l'interdiction de fumer dans les lieux publics, au travail, dans les écoles puis dans l'Horeca. Le nombre de fumeurs dans notre pays est passé de 40 % dans les années 80 à 22 % en 2018.

Ces derniers temps, les lobbyistes se font plus discrets au sein de l'Union européenne, concentrant leurs forces sur les pouvoirs nationaux, là où se jouent en ce moment des enjeux importants pour les cigarettiers. Chez nous, la longue bataille contre l'introduction du paquet neutre est définitivement perdue. Celui-ci devrait en effet voir le jour et apparaître en rayons à partir du 1^{er} janvier 2019. La prochaine lutte porte sur le montant minimum des accises. L'industrie du tabac est la première à rappeler à l'État qu'elle remplit ses caisses. Par contre, trop d'accises, ce n'est pas bon pour les affaires. Selon la Fondation contre le cancer, une augmentation de 10 % des taxes permet la diminution de 4 % de la consommation de tabac. ■

Pas de fumée sans feu

L'industrie du tabac n'a certainement pas inventé la cigarette électronique. Mais ce n'est pas une raison pour se priver d'en profiter.

Depuis quelques années, la cigarette électronique a le vent en poupe et s'est présentée comme une alternative a priori plus saine que le tabac à brûler. Mais c'est aussi un marché juteux qui tombe à pic pour les cigarettiers. Du moins depuis le jour où ils ont commencé à s'y intéresser, après s'être fait tailler des croupières par les marchands de vapeurs.

Les recettes engrangées avec les produits classiques diminuant d'années en années sur le marché européen, l'industrie du tabac a d'abord racheté ou lancé plusieurs compagnies, comme Vuse ou Blu-

Cigs pour se lancer à son tour dans le business de l'électronique. Pas étonnant, ce dernier, en 2017, a généré plus de 10 milliards de dollars et devrait rapporter 30 milliards de dollars d'ici 2030. En Belgique, 14 % des Belges ont ainsi déjà utilisé une cigarette électronique en 2018. Ils n'étaient que 10 % en 2015.

D'un autre côté, Big Tobacco s'est aussi lancé dans le marché de l'hybride, c'est-à-dire une cigarette contenant du véritable tabac mais qui ne dégage pas de fumée puisqu'elle évite la phase de combustion. Parmi ces dispositifs "heat not burn" (chauffé

et non brûlé), Philip Morris a ainsi lancé l'IQOS, dont la firme prétend qu'il est "moins nocif que le tabac". Sauf que, intervient le Dr Anne Boucquiau, *"même sans la combustion, les effets restent comparables à la cigarette classique. Ils essaient de donner des connotations santé à d'autres produits, mais l'IQOS n'est pas dénué de dangerosité. Pour eux, c'est un moyen de développer d'autres créneaux afin de rester présent sur le marché."* Voilà comment une industrie qui tue 6 millions de ses plus fidèles clients chaque année à travers le monde arrive à en reconquérir tout autant dans un roulement infernal.

Fumer tue la planète

Le tabac est aussi dangereux pour l'environnement qu'il ne l'est pour la santé. Énergie, eau, bois, terre... Il ne laisse presque rien derrière son passage, sauf une montagne de mégots. - Texte: **Pauline Zecchinon** -

Parlez à Victoria, fumeuse depuis ses 15 ans, des nuisances du tabac et elle vous répondra d'un air blasé: *"je sais, santé, cancer, poumons, tout ça..."* Ce qu'elle ne savait pas, c'est qu'il y a une autre bonne raison d'arrêter. Une personne fumant un paquet de 20 cigarettes par jour pendant 50 ans aura épuisé 1,4 million de litres d'eau pour sa consommation. Pour satisfaire le milliard de fumeurs à travers le monde, six mille milliards de cigarettes sont produites chaque année, ce qui mobilise environ 22.200 mégatonnes d'eau, 5 millions d'hectares de terres, 62 gigajoules d'énergie et 30 mégatonnes de ressources matérielles. Tout cela pour finalement tuer sept millions de personnes par an dans le monde.

Le tabac "polluc" à chaque étape de son cycle de vie. C'est ce qu'établissent une récente étude de l'Imperial College London et le premier rapport de l'Organisation mondiale de la santé sur le sujet. Avant de se retrouver compacté dans votre cigarette, le tabac est d'abord une plante. Pour la cultiver en grande quantité, d'énormes zones de culture sont nécessaires. Si les arbres sont dans le chemin, on les enlève. En Chine, premier producteur mondial, le tabac est responsable de 18 % de la réduction des

forêts. Dans un pays comme le Malawi, ce chiffre monte à 70 %, faisant de ces cultures la première cause de déforestation. Après la récolte, les feuilles ont besoin d'être séchées, nécessitant chaque année la combustion de 11,4 millions de tonnes de bois. Sans parler des arbres utilisés pour fabriquer le papier à rouler... Mais il n'y a pas qu'en bois que le tabac est gourmand. Sa plante est très friande des substances nutritives contenues dans les sols. Nettement plus que ses consœurs aux finalités alimentaires ou tout du moins utiles. 20 tonnes de pommes de terre pourraient pousser sur le même hectare de terre ayant servi à la production d'une seule tonne de tabac. Les productions tentent d'améliorer ce mauvais rendement à grand renfort de pesticides et d'engrais plus ou moins toxiques qui iront ensuite polluer l'eau locale. Et les terres surexploitées favorisent l'érosion des sols.

Deux tiers des cigarettes vendues terminent leur vie dans la nature.

Émissions polluantes

Les cultures sont concentrées à 90 % dans des pays en développement, mais consommées en majorité dans les pays riches. L'import des marchandises par paquebot ou avion, ajouté aux rejets polluants des usines de tabac, permettent donc à l'industrie d'apporter sa petite participation au réchauffement climatique. Elle serait responsable de 0,2 % des

émissions de gaz à effet de serre annuelles mondiales. Ce chiffre peut paraître petit, mais c'est tout de même l'équivalent de ce que rejette un pays comme le Pérou ou trois millions de vols transatlantiques. Chaque fumeur apporte également sa pierre à l'édifice puisque chaque cigarette consommée provoque des émissions polluantes et toxiques rejetées dans l'air que nous respirons tous. Enfin, les déchets du tabac, dont les mégots, sont eux aussi problématiques. Ils contiennent plus de 7.000 substances dangereuses qui finissent bien souvent leur vie dans les sols ou les cours d'eau. Forte de ces constats, l'étude menée par l'Imperial College London préconise de prendre en compte cet impact nocif sur l'environnement pour déterminer le prix du paquet de cigarette. Elle va plus loin encore en encourageant le secteur à assumer la responsabilité du cycle de vie entier de ses produits. Et ça, en Belgique, certains l'ont bien compris.

En Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles, les autorités ont interpellé l'industrie du tabac, lui demandant compensation financière pour les mégots jetés en rue. Chaque jour, deux tiers des cigarettes vendues terminent leur vie dans la nature. Les mégots représentent 30 à 40 % des déchets ramassés en rue. Si on les laisse par terre, ils mettront entre deux et cinq ans à se décomposer. Un vrai problème pour l'environnement, mais aussi pour

les autorités à qui cela coûte cher en nettoyage. *"S'il y a un cendrier ou une poubelle adaptée, je jette évidemment mon mégot dedans. Mais s'il n'y a rien aux alentours, il ira malheureusement par terre"*, reconnaît Victoria. En Région bruxelloise, la secrétaire d'État chargée de la propreté publique, Fadila Lanaan, a décidé d'envoyer la facture aux cigaretteurs. *"Cette année, on a mis en place des actions visant à lutter contre le jet de mégot en rue: dispositifs adaptés dans les poubelles publiques, distribution de cendriers portables lors de festivals, financement de projets communaux..."* Pour un coût total de 203.000 euros. On estime que le secteur doit contribuer à la note", nous dit-on à son cabinet. Les fédérations et entreprises se sont montrées ouvertes à l'idée mais les modalités n'ont pas encore été fixées. *"On*

n'acceptera pas moins que les 203.000 euros."

Magot de mégots

La Wallonie s'y est mise aussi. Le ministre Carlo Di Antonio demande "réparation", mais la proposition du secteur, soit un dédommagement de 94.000 euros pendant cinq ans, a été refusée, car estimée ridicule par rapport à la tâche. *"C'est dérisoire car le nettoyage coûte des millions d'euros. Sans compter l'impact environnemental de la pollution des mégots. Cette somme ne nous permettrait que d'acheter quelques cendriers et engager deux ouvriers pour nettoyer toute la Wallonie! On attend donc un engagement plus ferme."* Les cigaretteurs ne sont pas les seuls visés. La Région wallonne a récemment doublé l'amende demandée aux citoyens en cas de prise en flagrant délit de jet de déchet - mégot compris - sur la voie publique, la faisant passer de 50 à 100 euros. Voilà qui passera peut-être l'envie à certains, car il est difficile de faire changer certaines mentalités. *"Pour la plupart des fumeurs, peu importe ce que l'on dit sur la santé ou l'environnement, ça ne changera pas vraiment les habitudes"*, reconnaît Victoria. Mais pour l'OMS, la prise en considération des effets directs et indirects du tabac sur l'environnement change la donne. *"La dangerosité du tabac n'est pas un problème individuel. En prenant en compte ses impacts environnementaux, ce n'est plus 'juste' une menace pour la santé, c'est une menace pour le développement humain dans son ensemble"*. ✱

L'e-cigarette, envers et contre tout

Malgré l'interdiction de la vente en ligne, l'absence de support de l'OMS ou les assauts de Big Tobacco, la clope électronique cartonne désormais aussi en Belgique.

Texte:
Harold Nottet

Un coup d'œil dans les fumeurs des grandes entreprises suffit à jauger son succès. On y croise autant de vapoteurs que de fumeurs. Si le marché de l'e-cig a démarré plus lentement chez nous que chez nos voisins français ou italiens, la Belgique a rattrapé son retard. Selon les derniers chiffres parus en 2017, 15 % des Belges l'ont déjà testée (contre 10 % en 2015). Parmi ces vapoteurs, un tiers affirme y recourir pour arrêter de fumer. Un phénomène sociétal.

En témoigne aussi l'implantation de centaines de boutiques spécialisées. Lesquelles se frottent les mains depuis la transposition de la directive tabac européenne (TPD) dans le droit belge. Rappelons que notre pays, contrairement à ses voisins, a choisi de l'appliquer de la manière la plus stricte. La vente en ligne de cigarettes électroniques et d'e-liquides y est interdite. Une mesure qui n'était pas toujours respectée par les marchands du Web. Attaqués en justice par des détaillants belges, ces sites ont fermé boutique. À l'image du célèbre Petit Vapoteur, leader français du secteur. Si le site livre toujours ses produits en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, il a été rappelé à l'ordre et ne sert plus ses nombreux clients belges.

Pourquoi cette exception? *"La Belgique a décidé d'interdire la vente en ligne pour plusieurs raisons, explique Vinciane Charlier du SPF Santé publique. Pour éviter une discrimination envers les produits du tabac qui sont interdits à la vente en ligne. Mais aussi parce qu'il nous est difficile de contrôler la qualité des produits vendus sur Internet. Enfin, Internet favorise une accessibilité accrue pour les jeunes, notamment de moins de 16 ans..."* Ajoutons que la législation européenne, qui a subi une très forte pression des lobbys du tabac, interdit des fioles de plus de 10 ml de contenance et les teneurs en nicotine supérieures à 20 mg/ml. Un frein à l'expansion de l'e-cigarette?

"Cela ne fait aucun doute, peste Jacques Le Houezec, tabacologue français et professeur à l'École de Médecine de l'université de Nottingham. Entendre que vos autorités interdisent la vente en ligne, notamment pour 'ne pas discriminer les produits du tabac' - donc pour protéger le marché des cigaretteurs! - est hallucinant. Au contraire, l'accessibilité à un produit moins dangereux que la cigarette devrait être facilitée." Au SPF Santé publique, on affirme pourtant ne faire aucun cadeau à l'industrie du tabac. *"Comme nous n'avons pas d'analyse à long terme sur les e-cigarettes, en termes de nocivité mais aussi concernant le risque que ce soit une porte d'entrée pour les jeunes, nous sommes très prudents et avons calqué une grande partie de la législation à celle des produits du tabac."* Cet éminent spécialiste de la cigarette électronique critique aussi la contenance limitée des fioles

de liquide. *"Cela augmente le prix de vente et le nombre de déchets. Or, cette mesure basée sur la toxicité de la nicotine n'a pas lieu d'être car ces flacons disposent de bouchon avec une sécurité enfant et sont dosés à maximum 20 mg/ml, soit une solution à 2 % de nicotine. Ce qui ne présente aucun risque de surdosage."* Avant de pointer, de manière plus surprenante, le taux de nicotine plafonné à 20 mg/ml (en réalité, ce taux est même plafonné à 18 ou 16 mg/ml car les liquides à 20 mg sont très rares). *"Parmi tous les fumeurs que j'accompagne dans le passage à la cigarette électronique, 20 à 30 % ne peuvent pas se contenter de ce taux de nicotine. Dès qu'une personne fume plus d'un paquet de cigarettes par jour, je n'ai donc d'autre choix que de lui coller un patch en plus de son e-cigarette à 18 mg!"* Un sous-dosage généralisé qui explique le succès de JUUL, cette cigarette électronique qui fait un tabac ouïe Atlantique et s'apprête à débarquer sur le marché européen. Un vapoteur qui se recharge avec des dosettes et dont le design en forme de clé USB n'a rien à envier à l'esthétique d'Apple. Un succès. En septembre 2018, JUUL occupait 72 % des parts du marché dans son segment du marché de l'e-cig aux USA, contre seulement 29 % fin 2017. *"Le succès de JUUL est basé sur son côté attractif et sa facilité d'utilisation, mais surtout sur son taux de nicotine de 50 mg/ml!"* Soit près de trois fois la dose max vendue en Europe. *"Je lui prédis une arrivée catastrophique sur notre marché car leurs pods ne contiendront que 17 mg. C'est-à-dire exactement ce que proposent tous les ➔*

→ produits disponibles chez nous. Pods compris.”

Un débarquement d'autant plus périlleux que la success story de l'e-cigarette vient de vendre son âme au diable. Altria (Marlboro) a racheté 35 %

de JUUL il y a deux semaines pour 12,8 milliards de dollars. Un actionnariat qui risque d'entraîner le boycott de nombreux vapoteurs.

Des vapoteurs qui ne sont toujours pas soutenus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il y a deux semaines, 70 scientifiques cosignaient une nouvelle lettre ouverte à l'OMS pour lui demander d'adopter une position plus favorable à l'égard de la vape. Si l'organisation brandit notamment le manque d'études sur les effets à long terme des arômes - lesquelles ne seront d'ailleurs jamais menées, avertissent les scientifiques, car il y a déjà près de 10.000 saveurs commercialisées aujourd'hui -, la toxicité de ses composants principaux fait pourtant quasi l'unanimité. L'e-clope est 95 % fois moins nocive qu'une cigarette et permet de se sevrer du tabac ou de diminuer sa consommation, confirme également l'Université de Liège dans son dernier rap-

port. Une étude réalisée en Grande-Bretagne sur 5.863 fumeurs suivis pendant un an, sans assistance de personnels de santé, a ainsi constaté un arrêt du tabac chez 20 % des sujets convertis à l'e-cigarette.

Amalgame

“L'OMS est totalement rétrograde, juge Jacques Le Houezec. À la base, la Convention-cadre pour la lutte antitabac visait à aider les fumeurs. L'un de ses objectifs étant la réduction du risque. Mais au cours des années, son but a changé. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'aider les fumeurs mais bien d'anéantir l'industrie du tabac. Que l'OMS amalgame avec la cigarette électronique. Et ils ne se rendent pas compte que brimer un tel outil favorise le tabac.” Un amalgame qui se poursuit sur la scène politique? Le parlement flamand vient en effet d'interdire la cigarette - classique et électronique - en voiture avec des enfants à bord. *“C'est totalement idiot”,* lâche le tabacologue. Et de pointer une étude sur le vapotage passif réalisée par Neal Benowitz de l'Université de Californie. Un laboratoire dans lequel le Français a travaillé durant deux ans. *“En réalité, le vapoteur garde 94 % de la nicotine. Sur 1,3 mg qu'il inhale en 15 bouffées, il recrache donc 0,1 mg dans*

l'air, autant dire rien du tout. Il n'y a dès lors aucun risque à vapoter en présence d'enfants. D'autant que la vapeur se dissipe très rapidement puisque la demi-vie de disparition de la vapeur dans l'air est de 11 secondes. Alors qu'elle est de 20 minutes pour la fumée de tabac. Et le vapoteur, lui, ne rejette que de l'eau.” ✖

L'Université de Liège l'a récemment confirmé: l'e-clope est 95 % fois moins nocive qu'une cigarette.

Le parlement flamand a interdit la cigarette en voiture avec des enfants.

“Arrêtons de diaboliser la nicotine!”

Si on acceptait de considérer la nicotine comme une drogue propre, on pourrait enfin faire progresser la lutte contre son addiction.

Rappel qui en étonnera sans doute beaucoup: la consommation de nicotine ne présente aucun risque sérieux pour la santé. Au contraire de la fumée de tabac et ses dizaines de composés cancérigènes. La nicotine pourrait donc devenir une drogue culturellement acceptée, au même titre que l'alcool ou le café. En se penchant sur l'histoire du tabac, on se rend pourtant compte que ce n'est pas toujours l'enjeu sanitaire qui monopolise le débat, mais aussi une vision quasi religieuse du monde. Dans les années 1990, quand l'industrie du tabac a commencé à développer des cigarettes moins nocives - on ne parle pas ici des clopes lights qui se sont avérées aussi néfastes - des groupes d'influence leur sont tombés dessus et ont fait capoter pas mal de projets promoteurs. Tant que la cigarette restait un vice et qu'on en mourrait, pas de problème. Mais que ce vice devienne plus ou moins inoffensif et ne soit plus sanctionné par un très judéo-chrétien cancer... Il n'en était pas question.

Une moralisation des débats qui semble aujourd'hui toucher les États-Unis où le nombre de vapoteurs a diminué suite aux nombreuses entraves imposées aux vendeurs d'e-cigarettes. Auprès de certaines autorités et d'un public conservateur, cette “addiction propre” ne passe manifestement pas. “On parle d'épidémie de cigarette électronique chez les jeunes Américains, s'insurge le tabacologue Jacques Le Houezec. C'est n'importe quoi. Il y a beaucoup de curieux mais seuls quelques pourcents l'utilisent quotidiennement. Et il est fort à parier que si la cigarette électronique n'existait pas, ces jeunes se seraient alors intéressés au tabac. Alors, oui, les jeunes vapotent mais ils n'ont jamais été aussi peu à fumer. Selon les derniers chiffres officiels américains, seuls 3,8% des jeunes de 17 ans fument encore. C'est impressionnant. En 1975, ce taux était de 30%! Le tabagisme s'effondre chez les jeunes et tout le monde devrait s'en réjouir. Mais il

y a une position moralisatrice de prohibition. La société ne supporte pas que les gens soient dépendants.”

Ce tabacologue, qui dispensera prochainement ses formations aux centres français de prises en charge des addictions, ne comprend d'ailleurs pas pourquoi la nicotine n'est pas consommée dans notre société comme l'est le café. “On a diabolisé la nicotine parce qu'elle est associée aux méfaits du tabac. Sauf que ce n'est pas elle qui est responsable. Finalement, c'est juste un stimulant.” Un stimulant addictif. Mais dans le milieu de la prise en charge

des dépendants à l'alcool ou aux drogues dures, l'abstinence est de moins en moins prônée. “On a peur de l'addiction. Il faut donc se sevrer le plus vite possible. En réalité, c'est absurde car c'est le meilleur moyen de rechuter. Durant des années, on a été très rigoureux sur ces drogues mais, aujourd'hui, les addictologues visent plutôt une utilisation contrôlée que l'abstinence. Même logique avec la nicotine. Contrairement à de nombreux tabacologues qui prônent encore l'arrêt du tabac à court terme, je pense d'ailleurs que certaines personnes ne pourront jamais se passer de nicotine! Il faut donc envisager qu'ils l'utilisent à vie.” ✕

“Tant que la cigarette restait un vice et qu'on en mourrait... Mais pas question que ce vice devienne inoffensif.”